

## Présentation

Le diplôme national du brevet comporte trois séries : la série collège, accessible aux élèves des classes de troisième des collèges ; les séries technologiques et professionnelles, accessibles aux élèves des lycées professionnels et aux candidats relevant des établissements agricoles.

En France métropolitaine et dans les DOM, avec 749 000 candidats présents et 614 900 admis, le taux de réussite à la session 2008 au diplôme national du brevet (DNB) est de 82,1 %. Après une nette amélioration entre les sessions 1995 et 2000 (plus de 4 points), le taux de succès a plafonné, jusqu'en 2006, autour de 79 %. À la session 2008, il dépasse la barre des 80 %, pour la seconde année consécutive.

Depuis dix ans, la série collège est toujours en tête : à la session 1995, la proportion de lauréats était égale à 75,3 %, loin devant les séries technologique (10 points de moins) et professionnelle (15 points de moins). Même si les écarts se sont réduits à la session 2008 pour la série technologique (3,9 points de moins), ils persistent encore pour la série professionnelle (13,8 points de moins).

Comme les années passées, les filles réussissent davantage que les garçons à obtenir le brevet. C'est dans la série collège que les différences sont les plus importantes, à savoir 6,6 points d'écart, contre 4,1 points pour la série technologique. En revanche, ces différences s'estompent dans la série professionnelle.

Les candidats de la série collège sont plus jeunes que ceux des autres séries : l'âge le plus fréquent est 15 ans ; il est de 16 ans dans les séries technologique ou professionnelle, ce qui s'explique par des parcours scolaires plus lents. Au sein de chaque série, les candidats les plus jeunes réussissent généralement le mieux.

Globalement, les enfants de cadres supérieurs ou d'agriculteurs ont de meilleurs taux de réussite (respectivement 94,1 % et 90,4 %) que ceux de professions intermédiaires (87,9 %) ou d'employés (81,5 %). Cependant, parmi les enfants de cadres supérieurs et des professions intermédiaires, ceux des enseignants ont des taux de réussite plus élevés que la moyenne de leur groupe. Les enfants d'ouvriers, de retraités ou de parents sans activité professionnelle comptent parmi ceux ayant les taux les plus faibles (75 % et moins).

**Source :** MEN-MESR DEPP / Enquête n° 61 auprès des inspections académiques, fichiers détaillés des candidats au DNB (OCEAN), DEPP, octobre 2008.

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Notes d'Information, 04.10, 07.33.

## Définitions

■ **Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents à l'examen.

■ **Présents.** Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2008, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 1993. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 1993, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 1993.

## [1] Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet par sexe (France métropolitaine + DOM)

		1987	1989	1992 (1)	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Série collège	Garçons			75,1				75,0	75,0	75,8	76,2	75,6	79,0	79,7
	Filles			77,8				82,0	81,9	82,8	82,9	82,4	85,5	86,3
	<b>Ensemble</b>			<b>76,5</b>	<b>75,3</b>	<b>78,4</b>	<b>78,2</b>	<b>78,7</b>	<b>78,5</b>	<b>79,4</b>	<b>79,7</b>	<b>79,1</b>	<b>82,3</b>	<b>83,1</b>
Série technologique	Garçons			66,2				77,2	76,7	75,6	76,1	76,2	79,0	77,6
	Filles			67,9				79,9	80,9	78	79,8	79,3	83,3	81,7
	<b>Ensemble</b>			<b>66,8</b>	<b>65,2</b>	<b>73,4</b>	<b>75</b>	<b>78,1</b>	<b>78,2</b>	<b>76,4</b>	<b>77,5</b>	<b>77,3</b>	<b>80,6</b>	<b>79,2</b>
Série professionnelle	Garçons			53,4				69,3	67,3	71,3	71,1	74,3	73,9	69,3
	Filles			54,6				70,3	69,7	73,1	72,3	73,4	73,4	69,3
	<b>Ensemble</b>			<b>53,9</b>	<b>59,8</b>	<b>73,6</b>	<b>73,4</b>	<b>69,8</b>	<b>68,5</b>	<b>72,2</b>	<b>71,7</b>	<b>73,9</b>	<b>73,7</b>	<b>69,3</b>
Total	Garçons	61,8	69,5	73,0				74,9	74,7	75,5	75,9	75,5	78,7	78,9
	Filles	63,4	71,4	76,3				81,4	81,2	82,1	82,3	81,8	84,7	85,2
	<b>Ensemble</b>			<b>74,7</b>	<b>73,5</b>	<b>77,9</b>	<b>77,8</b>	<b>78,2</b>	<b>78</b>	<b>78,9</b>	<b>79,1</b>	<b>78,7</b>	<b>81,7</b>	<b>82,1</b>

(1) 1992 : le champ est restreint aux candidats en classe de troisième, en France métropolitaine.

## [2] Répartition des lauréats au diplôme national du brevet et taux de réussite par âge, session 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Série collège		Série technologique		Série professionnelle		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
13 ans ou moins	874	97,3	3	100,0	6	75,0	883	97,1
14 ans	23 004	98,6	17	89,5	10	90,9	23 031	98,6
15 ans	424 994	91,8	5 481	89,1	2 679	85,8	433 154	91,7
16 ans	95 055	60,1	19 165	79,6	14 647	75,9	128 867	64,0
17 ans	9 687	47,6	5 181	72,8	9 848	63,7	24 716	57,6
18 ans	551	46,0	408	58,5	2 032	53,7	2 991	52,7
19 ans	82	49,1	64	53,8	439	49,2	585	49,7
20-24 ans	20	28,6	54	40,9	220	47,1	294	43,9
25 ans ou plus	21	27,3	135	63,4	195	58,0	351	56,1
<b>Total</b>	<b>554 288</b>	<b>83,1</b>	<b>30 508</b>	<b>79,2</b>	<b>30 076</b>	<b>69,3</b>	<b>614 872</b>	<b>82,1</b>

## [3] Répartition des lauréats au diplôme national du brevet et taux de réussite par catégorie socioprofessionnelle, session 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Série collège		Série technologique		Série professionnelle		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	13 617	91,5	1 324	85,3	577	79,9	15 518	90,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	51 823	85,6	2 756	83,0	2 398	74,2	56 977	85,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	127 816	94,5	1 674	86,6	1 603	77,2	131 093	94,1
dont professeurs et assimilés (1)	18 199	95,8	159	84,1	139	79,0	18 497	95,5
Professions intermédiaires	92 915	88,6	3 173	82,7	2 884	74,5	98 972	87,9
dont instituteurs et assimilés (2)	6 223	94,4	96	80,0	87	71,9	6 406	93,7
Employés	96 747	82,0	6 168	82,0	6 017	73,0	108 932	81,5
Ouvriers	116 136	76,2	10 079	78,2	9 351	69,8	135 566	75,8
Retraités	7 914	75,5	490	75,2	491	62,4	8 895	74,6
Autres personnes sans activité professionnelle	35 685	66,2	3 007	71,0	3 571	61,3	42 263	66,1
Indéterminé	11 635	69,2	1 837	70,7	3 184	60,8	16 656	67,6
<b>Ensemble</b>	<b>554 288</b>	<b>83,1</b>	<b>30 508</b>	<b>79,2</b>	<b>30 076</b>	<b>69,3</b>	<b>614 872</b>	<b>82,1</b>

(1) PCS : 34. (2) PCS : 42.